



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Barthélemy-Joliette tenue le 14 juin 2022 à la bibliothèque de l'école

**Sont présents :**

**MEMBRES DU CONSEIL**

**Parents**

Mathieu Joyal (président)   
Annie Bilodeau (vice-présidente, représentante  
au comité des parents)   
François Cardin   
Caroline Blouin   
Mélanie Joly   
Cathy Marticotte

**Substituts parents**

Julie Gingras   
Marie-Claude Hébert

**Personnel**

Carl Geoffroy (enseignant)   
Patrick Léveillé (enseignant)   
Guillaume Massé (enseignant)   
Yves Thibault (enseignant)   
Charlène Rivest (professionnel)   
Lise Desrosiers (soutien)

**Personnel substitut**

Isabelle Cossette (enseignante)   
Christel Milliard (professionnel)

**Élèves**

Jonathan Lauzon   
Maude Forest

**NON-MEMBRES DU CONSEIL**

**Équipe de direction**

Robert Jacob (direction d'établissement)   
Caroline Rondeau, (direction adjointe, adaptation  
scolaire et Intervalle)   
Mathieu Aubin (direction adjointe, 2<sup>e</sup> cycle)   
Pierre-Olivier Demers Giroux (direction adjointe, 1<sup>er</sup>  
cycle)   
Mélanie Beausoleil (gestionnaire administrative)

**Secrétaire**

Karine Savard

**Invités**

Corinne Payne (Directrice générale, FCPQ)

**Personnes du public**

---

**1. Ouverture de la séance**

La vice-présidente constate le quorum et ouvre la séance extraordinaire à 18 h.

Elle informe les membres du retrait du président de ses fonctions. Celui-ci en a fait l'annonce par courriel le jour même. La vice-présidente fait, par la suite, la lecture d'une allocution aux membres à propos du climat aux séances du conseil d'établissement. Celle-ci est déposée en annexe du présent procès-verbal.

La vice-présidente commence la lecture des points qui seront abordés durant la séance extraordinaire :

- 1- Ouverture de la séance
- 2.1- Activités avec ou sans dérangements acceptées par courriel avant le 31 mai
- 2.2- Activités avec ou sans dérangements (nouvelles)
- 3.1- Demandes de dépense au fond 9 acceptées par courriel avant le 31 mai
- 3.2- Demandes de dépense au fond 9 (nouvelles)
- 4- Commande des cahiers d'activités scolaires 2022-2023

- 5- Transport pour les concentrations soccer et hockey
- 6- Ventilations sportives
- 7- Clôture de la séance

Un membre du personnel questionne à propos de la confusion de la convocation de la séance extraordinaire et la convocation de la séance ordinaire du 14 juin.

La vice-présidente comprend la confusion, car une convocation et un ordre du jour pour une séance extraordinaire ont été faits par le président le 9 juin à 10h16 à tous les membres et une seconde convocation avec un ordre du jour différent pour une séance ordinaire a été envoyée par la direction d'établissement le 10 juin à 11h46 à tous les membres également.

La vice-présidente explique aux membres la différence entre les deux types de séance, elle fait la lecture de la régie interne pour appuyer ses explications.

#### « 1. AVIS DE CONVOCATION

Documents déposés quarante-huit (48) heures à l'avance.

La présidente ou le président peut convoquer une séance extraordinaire. Avis écrit au moins quarante-huit (48) heures à l'avance.

Au cours d'une séance extraordinaire, seuls les sujets mentionnés dans l'avis de convocation peuvent faire l'objet de délibérations et de décisions, à moins que tous les membres présents en décident autrement.

Une réunion du conseil d'établissement ne devrait jamais avoir une durée de plus de deux heures trente minutes (2 h 30). Toute prolongation doit faire l'objet d'une proposition. »

La vice-présidente explique que les points de la séance extraordinaire seront traités en priorité, c'est-à-dire les points ayant besoin d'approbation ou adoption rapidement pour assurer la continuité des services à l'élève. Par la suite, si le temps le permet et que les membres sont d'accord, le maximum de points à partir de l'ordre du jour du 31 mai (projet ordre du jour du 14 juin) envoyé par la direction d'établissement, seront traités.

#### **2.1 Activités avec ou sans dérangement acceptées par courriel avant le 31 mai**

Un courriel a été transmis aux membres avant la séance incluant les demandes d'approbation par courriel. Il est demandé si certaines activités ont été annulées ou déplacées en lien avec la météo. Il est répondu qu'aucun changement n'a eu lieu. Les activités votées par courriel seront incluses dans le tableau d'activités avec ou sans dérangement.

Carl Geoffroy pose une question à propos du point 8.18 de l'ordre du jour du 31 mai. La question est hors sujet et même hors de l'ordre du jour en cours. La vice-présidente répond au membre qu'il n'est pas possible d'aborder le sujet 8.18 de l'ordre du jour du 31 mai, car le document relié à ce point n'est pas en notre possession et que cela n'est pas du ressort du conseil d'établissement, mais entre les mains du CSS et de la FCPQ. La vice-présidente questionne le directeur à ce propos, il ne répond pas.

N'ayant pas le document demandé pour le point 8.18, les membres du personnel, soit madame Lise Desrosiers et messieurs Carl Geoffroy, Patrick Léveillé, Guillaume Massé et Yves Thibault, quittent la séance.

La vice-présidente constate la perte de quorum, la séance prend fin à 18h20.

À des fins d'information, la convocation qui vise les autres sujets à traiter au 14 juin 2022 est déposée pour faire partie intégrante du présent procès-verbal.

---

**Robert Jacob jr.**

**Directeur de l'école**

---

**Annie Bilodeau**

**Vice -présidente**

---

**Karine Savard**

**Secrétaire de la séance**



## Projet d'ordre du jour

Séance du mardi 14 juin 2022 18:00  
Bibliothèque de l'école

### Ordre du Jour

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour	Adoption	5 min	M. Joyal
2- Lecture et adoption du procès-verbal du 1 <sup>er</sup> février	Adoption	10 min	M. Joyal
3- Suivi au procès-verbal du 1 <sup>er</sup> février			M. Joyal
4- Questions du public (au besoin)			
5- Mot du président (au besoin)	Information	5 min	M. Joyal
5.1 Correspondance (au besoin)			
6- Mot de la représentante du Comité de Parents	Information	5 min	Mme Bilodeau
7- Mot des représentants des élèves	Information	5 min	
7.1 Bilan des dernières activités de l'année	Information	5 min	M. Lauzon
8- Attributions du conseil			
8.1 Activité avec ou sans dérangement	Approbation	15 min	M. Jacob
8.2 Budget initial	Adoption	30 min	M. Beausoleil
8.3 Suivi capteurs CO2	Information	5 min	M. Beausoleil
8.4 Demande de dépenses au fonds 9	Approbation	5 min	M. Jacob
8.5 Déclaration clientèle et groupe 2022-2023	Information	10 min	R. Jacob
8.6 Aménagement bibliothèque	Information	5 min	R. Jacob
8.7 Distribution des casiers	Information	5 min	R. Jacob
8.8 Normes et modalités	Adoption	5 min	M. Aubin
8.9 Plan de lutte	Adoption	15 min	M. Aubin
8.10 Calendrier 2022-2023	Adoption	5 min	C. Rondeau
8.11 Enquête PISA	Information	5 min	C. Rondeau
8.12 COSP	Information	5 min	C. Rondeau
8.13 Éducation à la sexualité	Information	5 min	C. Rondeau
8.14 Les animations Réseau et PIMS	Information	5 min	C. Rondeau
8.15 Cadre de référence toxico	Information	5 min	C. Rondeau
8.16 Suivi régie interne	Information	5 min	Mme Bilodeau
8.17 Suivi du remboursement du fonds 9 par le fonds 1 (basketball)	Information	5 min	Mme Beausoleil
8.18 Résolution de lettre	Information	5 min	R. Jacob
9- Informations de la direction (au besoin)	Information	5 min	Direction
10- Autres points			
11- Date de la prochaine séance	En septembre		
12- Clôture de la séance	Adoption		

Robert Jacob jr

**Directeur de l'école**

Mathieu Joyal

**Président**